

« Les dés sont pipés ! » : les parents d'élèves dénoncent la fermeture de deux écoles au Havre

Par Christophe FREBOU

5-7 minutes

Mis en ligne le 13/12/2021 à 19:05

Ils l'avaient annoncé. Une trentaine de parents d'élèves est venue demander des explications au conseil municipal du Havre quant à la fermeture programmée des écoles Marande et des Gobelins. Ils espéraient un report de la délibération. En vain.



Les parents d'élèves mécontents ont investi la séance du conseil municipal, espérant un report de la délibération

Ils étaient déjà venus [le 27 novembre à l'hôtel de ville](#) dénoncer une « *décision prise sans aucune concertation* » et « *au détriment des enfants* » avant de rencontrer l'adjointe au maire, Oumou Niang-Fouquet, en charge de l'éducation et de la jeunesse. Puis avaient [lancé une pétition en ligne](#) afin d'alerter « *sur l'impact négatif sur la vie du quartier (celui de Saint-Vincent)* ».

Ils ont profité de la tenue du conseil municipal du Havre lundi 13 décembre pour faire une nouvelle intervention de près d'une heure à l'occasion de deux interruptions de séance. Et pour cause, c'est ce même jour qu'était abordée la fermeture du groupe scolaire Gobelins/Marande, au profit des groupes Vivaldi/Bellanger et Flaubert/Genestal à l'échéance de la rentrée de septembre 2022. On compte aujourd'hui 59 élèves à la maternelle Charles-Auguste-Marande et 100 à l'école élémentaire des Gobelins répartis dans sept classes.

Moins d'élèves

La Ville justifie ces fermetures par une baisse des effectifs scolaires. « *Depuis des années elles perdent des élèves , ce qui ne permet pas une dynamique pédagogique. En cas d'absence d'enseignant, il est d'autant plus difficile de les remplacer* », martelait l'élue face à une trentaine de parents chauffés à blanc. « *En 1993 nous comptions 23 500 élèves au sein de 130 écoles contre 14 789 aujourd'hui, dans 94 écoles. Soit 37 % de moins !* »

Concernant l'avenir des élèves, elle poursuivait : « *Une Atsem (agent spécialisé des écoles maternelles) sera déléguée par classe afin d'accompagner les élèves pendant cette transition. Les parents pourront demander une dérogation. Nous y serons particulièrement attentifs. Aujourd'hui, 26 % des élèves de*

Marande et 40 % des Gobelins en bénéficient d'une aujourd'hui ». Autrement dit, dont les parents ne résident pas dans le périmètre défini par la carte scolaire.

Arguments que ne pouvaient satisfaire l'assemblée. « *On ne veut pas de dérogation, on veut notre école ! Nous avons été mis au pied du mur. Les dés sont pipés, les jeux semblent faits* », dénonçaient-ils, présentant le courrier rédigé le 24 novembre par Oumou Niang-Fouquet et annonçant la fermeture d'établissement avant la tenue du conseil.

« Le signe d'une mauvaise santé économique d'un quartier »

« Quels sont les critères à l'appui de vos décisions de fermeture ? Ceux autres que budgétaires ? Qu'est ce que vous faites pour faire venir les familles au Havre ? Alors vous pourrez remplir vos écoles. On est une des grandes villes qui perdent le plus d'habitants. Si l'éducation a un coût, elle n'a cependant pas de prix. 33 écoles fermées depuis plusieurs années cela fait beaucoup tout de même... Les écoles qui ferment sont le signe d'une mauvaise santé économique d'un quartier, un indicateur de déclin. L'horizon s'assombrit aux Gobelins. Nous ne voulons pas du modèle d'école-usine qui se dessine. »

Les parents ont eu beau demander au maire de différer la délibération, le maire du Havre, Édouard Philippe, n'en démordra pas. « *La diminution continue de la population n'est pas une bonne nouvelle. Ce n'est jamais avec légèreté que nous prenons une telle décision. Les enfants seront accueillis dans de bonnes conditions. Il faut adopter le nombre d'écoles au nombre d'élèves. Je rejette les propos d'école usine. Quand la population vieillit dans un quartier, ne le quitte pas, le nombre d'enfants diminue. Il n'est pas anormal qu'on en tire les*

*conséquences. Nous construisons des écoles là où elle
augmente. »*